

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

Le 25 septembre 2015, à 20 heures salle Japiot en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l' Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin URRUTY qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

Monsieur Hubert Brigand , Maire de Chatillon sur Seine

Monsieur Roger Grosmaire Président de l'OMS

Monsieur Yves Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports

La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir

La commune de Gommeville qui héberge les installations et structures du Club de Tir Chatillonnais

Il a été établi une feuille d' émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci dessous , et le Président déclare donc la séance ouverte :

Approbation du PV de l'AGO 2014

Rapport moral du Président

Rapport d'activités des deux sections

Rapport financier

Rapport des Commissaires aux Comptes

Election des Commissaires aux comptes

Election du Tiers sortant

Vote du règlement intérieur

Tarifs des cotisations annuelles

Questions diverses

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2014

Ce PV ayant été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr, le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2014 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

2016 sera axée sur la Sécurité des pas de Tir et sur les armes notamment par l'utilisation de fils ou drapeaux à mettre en place après chaque série de balles. Ce système, appliqué en compétition, permet de s'assurer de l'absence de munition dans la chambre avant de se rendre aux résultats.

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la convivialité régnant sur les 2 disciplines du Club , permettant à chacun de pratiquer ses loisirs dans de bonnes conditions.

La fréquentation des pas de tir est régulière et le nombre de licenciés a augmenté.

L'effectif total du Club de Tir Chatillonnais est de 130 adhérents réparti comme suit :

36 pratiquants au Ball Trap

94 adhérents Cible dont 14 Jeunes

Cette année 2 investissements importants :

1) Achat de 2 « ALGECO » : Occasions en excellent état soit environ 40 m2 qui nous permettent d'accueillir adhérents, invités, administratif et organisations des manifestations et réunions du Comité .

2) Achat d'une carabine pour les élèves de l'Ecole de Tir, la subvention de la ville de Chatillon sur Seine a permis la réalisation de cet achat

Remerciements sont adressés aux bénévoles pour les travaux sur sites et aux membres du Comité pour leur participation aux permanences.

La Fête du Sport organisée par l'OMS s'est déroulée le 13 septembre, et quelques contacts ont été pris pour la saison 2016, le Président souligne cependant que la représentation du Club était loin d'être satisfaisante puisque seuls 3 membres étaient présents. Communication insuffisante ou désintérêt ? reste à espérer que la fréquentation en 2016 sera plus satisfaisante.

Le Président renouvelle ses remerciements à Denis PLASSARD pour l'entretien du site Internet et Gérard LAROCHE pour la bonne gestion de la comptabilité, la santé financière du Club est très satisfaisante.

Rapport d'activités cible

A l'Ecole de Tir nos jeunes tireurs restent assidus et apprécient toujours la sagesse de leur initiateur Eric LENOIR

Quelques uns ont porté les couleurs du Club de Tir Chatillonnais lors de compétitions qui se sont déroulées :

Départementaux Côte d'Or : Stand des Chevaliers Dijonnais

Régionaux : Cosne sur Loire

Les résultats sont honorables puisque ces Jeunes ont « ramené » 2 secondes places : une médaille Benjamin Fille, une médaille Poussin Garçon

A signaler aussi une 5ème place en Minime Garçon

Félicitations à cette jeune relève et à leur entraîneur, remerciements aux parents qui se sont associés à ces compétitions en accompagnant leurs enfants.

En projet pour 2016 l'amélioration du 100 mètres : »mur « à 50 mètres et » casquette « à 75 mètres créant ainsi une fenêtre de tir pour éviter les ricochets très dangereux pour nos amis du Ball Trap.

Le Président demande aux membres assurant les permanences de rester vigilants et intraitables sur le respect des consignes de sécurité et informe de la mise en place prochaine de badges d'identification du responsable de séance de tir.

Le Président donne la parole à Denis PLASSARD pour le rapport d'activités Ball trap

Rapport d'activité Ball-Trap

Comme l'an dernier, l'année 2015 fut un « Grand cru » pour la section Ball-trap, tant au niveau sportif qu'au niveau structurel et financier.

Au niveau sportif, le nombre de licenciés Ball-Trap a augmenté de 35% (+10 licenciés). Le club a organisé, cette année, 4 compétitions dont 3 officielles sous la délégation de la Ligue de Bourgogne. C'est 260 tireurs qui ont fréquenté nos installations lors de ces compétitions. Record battu lors de l'Open de Bourgogne de parcours de chasse avec 90 tireurs. Lors du Trophée Philippe Genty, nous avons dû refuser, avec regret, 16 tireurs pour des problèmes d'intendance. Si la fréquentation du stand fut bonne en 2015, les résultats sportifs, eux, furent excellents. 9 titres de champions de Bourgogne, 7 de vice-champions en individuel et le titre de champion de Bourgogne de Compak par équipe. 3 de nos tireurs ont passé l'obstacle des présélections nationales et ont participé à la sélection nationale de Compak avec des résultats encourageants.

Au niveau structurel, nous avons ouvert un huitième parcours, « les vignes », ce qui nous permet maintenant d'organiser des compétitions en Compak sur 200 plateaux et huit parcours différents. Nous allons faire l'acquisition, dès cet automne, de 5 lanceurs qui nous permettront d'offrir de nouvelles trajectoires et de renouveler notre parc machines.

Au niveau financier, comme vous l'expliquera Gerard Laroche, les résultats sont très bons et grâce à un endettement nul et une trésorerie retrouvée, nous pouvons voir l'avenir avec sérénité. Pour conclure, l'année 2016 débutera pour nous le 5 mars par notre traditionnelle journée travaux qui a réuni cette année, la quasi-totalité des licenciés Ball-Trap et nous organiserons, en 2016 quatre compétitions.

Rapport financier

Le Président donne la parole à Gérard LAROCHE pour lecture et analyse du compte de résultat.

Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 30/08/14	Trésorerie au 30/08/15
43341,11	41019,71	2321,4	19659,86	21981,26

Gerard Laroche détaille point par point les postes du compte de résultat, précise que le club a investi 11981,76 € en matériel. Il indique que si le montant de trésorerie disponible peut sembler important, il ne représente qu'environ 50% du budget. Cette trésorerie est nécessaire pour faire face par exemple à un changement éventuel

de groupe électrogène. La trésorerie de la section cible s'élève à 7646,25€ et celle de la section Ball-trap à 14335,01€.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2016 pour un montant de 36680 €.

Rapport des commissaires aux comptes.

Le Président demande aux Commissaires aux Comptes de faire part de leurs observations sur les comptes du club. Robert TALLANDIER confirme que ces comptes ne révèlent aucune anomalie et qu'ils peuvent être validés,

Le Président soumet les comptes de résultat à l'approbation de l'assemblée et ceux ci sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

Adrien ZUBLENA qui ne se représente pas

Eric LENOIR qui se représente

Gérard LAROCHE qui se représente

Denis PLASSARD qui se représente

Lionel GUILLAUME qui se représente

Alain GIRAUD qui se représente

Philippe Gauthier est candidat à l'élection au CA

Fabian HUEBRA est candidat à l'élection au CA

Le Président consulte l'assemblée pour voter la liste ainsi modifiée, celle ci est adoptée à l'unanimité : le Comité d'Administration est donc reconstitué

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

A noter que le prix des adhésions est maintenu cette année malgré une augmentation de la part de la FFTir (à savoir 1 €), toutefois information est faite qu'il est probable que la prochaine saison sera revue à la hausse de quelques euros.

Licence adulte : 120 €

Licence couple : 150 €

Licence Jeune : 45 €

2ème Club : 50 €

Licence BT : 105 € (112 € avec revue facultative)

Invité : 5 €

Carnet de Tir: 7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Règlement Intérieur :

Ce règlement ayant été porté à la connaissance de tous les adhérents et sans observations ni remarques particulières , le Président demande aux participants de voter ce règlement qui est approuvé à l'unanimité.

Celui ci sera donc affiché sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et enregistré sur le site Internet du Club.

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien DEFRANCE, Robert TALLANDIER, Jacques PAINGAT, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Questions Diverses :

Site internet du club : La fréquentation du site est bonne et le nombre des visites est passée de 1630 en 2014 à 2874 en 2015.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le président lève la séance à 21 h 30

